Ford France déploie son label de qualité en carrosserie : Ford Carrosserie Conforme Network (FCCN)

19 févr. 2025 | Nanterre

- Le label de qualité en carrosserie de Ford (FCCN), reconnu à l'international (Etats-Unis et Royaume-Unis), est lancé en France pour accompagner les propriétaires et conducteurs de Ford lors d'accidents, dans des normes de qualités constructeur.
- Ce nouveau label s'appuie sur son large réseau d'ateliers de carrosseries, de concessionnaires et d'agents Ford pour s'étendre à l'échelle nationale auprès de 250 carrossiers labelisés FCCN.
- Le Service Accident Ford est la promesse de marque faite à ses clients. Il s'articule autour de 6 points clés de services : l'assistance sinistre simplifiée, aucune avance de frais, une solution de mobilité assurée, les pièces d'origine Ford, le nettoyage complet du véhicule et la garantie sur toutes nos réparations.

Nanterre, le 19/02/2025. Ford France lance son réseau Ford Carrosserie Conforme Network (FCCN), un réseau national d'ateliers de carrosserie labélisés dédiés à fournir des réparations haut de gamme aux propriétaires de véhicules Ford.

Fort du succès international du label en carrosserie FCCN aux États-Unis et au Royaume-Uni, Ford garantit à ses clients une expérience de réparation optimale après accident ou bris de glace, avec des pièces d'origine et une gestion transparente du sinistre.

Le Service Accident Ford : un accompagnement complet de qualité pour la tranquillité d'esprit des clients Ford

Le label FFCN établit une nouvelle norme pour la réparation de carrosserie automobile en France à partir d'un cahier des charges exigeant. Les ateliers signataires suivent une formation rigoureuse et respectent des mesures strictes de contrôle de la qualité, garantissant l'utilisation de pièces d'origine Ford et un savoir-faire expert. Cet engagement envers l'excellence assure une expérience de réparation premium à chaque client Ford.

Afin d'accompagner au mieux ses clients, Ford a choisi de travailler avec un partenaire reconnu comme un spécialiste de la gestion de carrosseries : Vizion France. Ce dernier privilégie l'orientation des clients FORD vers les carrossiers labelisés FCCN.

Le Service Accident Ford accompagne les clients à chaque étape du processus de la réparation et facilite les démarches entre les sinistrés et les assurances.

Il gère la déclaration du sinistre, la communication avec l'assureur et l'expert, et assure la mobilité du client tout au long du processus de réparation[1]. Un suivi rigoureux des réparations et un contrôle qualité final garantissent des réparations de haute qualité, avec des pièces d'origine Ford, sans avance de frais.

Ce service en 6 points clés, vise à simplifier les démarches, à réduire le stress lié à un accident et donne un accès à un réseau de réparations de qualité, respectant les normes du constructeur pour les clients et les assureurs. Le *Service Accident Ford* est disponible à travers tous les canaux de contacts de la marque (Numéro vert 0 800 71 36 73, ford.fr, Ford Pass..)

Une couverture nationale ambitieuse

D'ici fin 2025, Ford ambitionne de labelliser 250 carrossiers FCCN à l'échelle nationale.

Ford s'appuie principalement sur son réseau agréé : les carrossiers agréés, les concessionnaires et les agents Ford équipés d'un atelier de carrosserie. Ford collabore également avec des carrossiers indépendants désireux d'obtenir un label constructeur, tels que Lecoq (présent à Bezons et Cannes, déjà détenteur de labels qualité de constructeurs comme Tesla, Jaguar, Land Rover, et Ferrari), et des réseaux partenaires comme Five Star : 1er partenaire à avoir manifesté son intérêt pour le label FCCN et à avoir identifié les premiers nommés (Carrosserie Fechino, Sebastien…).

Ce maillage vise à garantir à tous les clients Ford un accès facile à des réparations de qualité, que ce soit en cas d'accident ou de bris de glace.

Site internet : Ford Carrosserie Conforme Network

# # #

[1] Les contrats FCCN et Vizion/réparateur stipulent que le réparateur doit fournir un véhicule de courtoisie pendant toute la durée des réparations, à l'exception des délais liés à l'indisponibilité des pièces.